

Dreamnex : le résultat opérationnel 2009 atteint 16 ME

Au titre de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires consolidé de Dreamnex s'est établi à 67,3 ME, en progression de 11,1% par rapport à 2008...

Au titre de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires consolidé de **Dreamnex** s'est établi à 67,3 ME, en progression de 11,1% par rapport à 2008. En proforma (intégration du Groupe Enjoy acquis le 25 avril 2008 sur l'ensemble de l'exercice), l'activité affiche un repli limité de 4,2% démontrant la bonne résistance du Groupe à des conditions de marché moins favorables.

Le résultat opérationnel 2009 atteint 16 ME, en hausse de 31,5% par rapport à l'exercice précédent en données consolidées. Cette hausse significative permet à DreamNex d'afficher une marge opérationnelle représentant 23,8% du chiffre d'affaires 2009. Par rapport au données 2008 proforma, la progression du résultat opérationnel ressort à 7,2%, performance remarquable après un premier semestre en repli de près de 15%.

Ces résultats positifs bénéficient, comme attendu, du fort rebond de la rentabilité enregistré au second semestre, au cours duquel le Groupe a profité à plein des effets de la réorganisation opérée en début d'année, lui permettant de dégager une rentabilité opérationnelle exceptionnelle. Ainsi, la marge opérationnelle atteint au second semestre un niveau record de 28,1% du chiffre d'affaires, supérieure aux objectifs communiqués. Les principales charges d'exploitation ont été réduites au cours de l'exercice, et particulièrement sur le second semestre. Les coûts marketing, qui ressortent à 31,9 MEUR sur l'année, représentent 47,4% du chiffre d'affaires contre 53,0% en 2008. Cette amélioration est le fruit d'une meilleure efficacité en matière d'acquisition de trafic après le regroupement des équipes opéré dans le cadre de la réorganisation. Elle doit également être appréciée au regard de la poursuite d'une politique privilégiant le profit par rapport au volume.

Les coûts du contenu pour les activités de Divertissement ont sensiblement été diminués, suite à une harmonisation européenne et à la baisse des reversements aux animatrices : ils représentent 12,6% du chiffre d'affaires du second semestre contre 16,2% au premier semestre 2009. Les coûts d'encaissements par carte bancaire et par audiotel ont également été améliorés, passant de 3,5% à 3,1% du chiffre d'affaires sur l'année. Au second semestre ils ressortent même à 2,7% du chiffre d'affaires, un niveau qui devrait être durablement maintenu.

Les charges de personnel, enfin, qui représentent 10,4% du chiffre d'affaires, restent bien encadrées malgré le renforcement des équipes opéré pour accompagner le développement. Le résultat net s'établit à 10,6 ME, en progression de 28,7% en données consolidées, et de 4,7% en données proforma. La marge nette atteint son plus haut niveau dans l'histoire de DreamNex, à 15,7% du chiffre d'affaires.

Les flux d'exploitation importants progressent encore sur l'année, et s'établissent à 11,6 ME. Le BFR négatif s'améliore également, à 9,3 ME. Les crédits vendeurs, correspondant aux soldes de paiement des acquisitions, s'élèvent à 8,8 ME, et seront étalés jusqu'à avril 2011. Le Groupe reste dégagé de toute dette bancaire. DreamNex conserve une trésorerie confortable, quasi stable à 16,8 ME au 31 décembre 2009. La trésorerie nette de crédit vendeur devient ainsi positive, à 5,1 ME fin 2009, contre -1,8 ME fin 2008.

Distribution de dividendes : 2,46 euros par action

Conformément à la politique de distribution appliquée depuis l'introduction en bourse, et grâce au maintien d'une forte rentabilité et d'une trésorerie saine, DreamNex proposera à l'assemblée générale un versement de dividende de 2,46 euros par action au titre de l'exercice 2009, correspondant à 66% du résultat net. Après l'acompte de 1,01 euro versé en janvier, le solde de 1,45 euro devrait être versé début juillet 2010. Le dividende total au titre de 2009 correspond à un rendement annuel de 7,1% (sur la base du cours moyen des 200 derniers jours).